



## COMPTE RENDU DE LA REUNION

### DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 mars 2010

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Guy SAUVAITRE, Maire, a pris les décisions suivantes:

#### ➤ **Décisions budgétaires**

Après présentation du Compte Administratif 2009, le Conseil Municipal constate le résultat de l'exercice qui s'élève à 284.448,96 € auquel il convient d'ajouter le résultat de l'exercice précédent de 238.429,44 €, ce qui fait apparaître un résultat cumulé au 31/12/2009 de 522.878,40 €. Au vu de ce résultat, le Conseil Municipal vote à l'unanimité les décisions suivantes :

- combler le besoin de financement de la section d'investissement pour un montant de 480.426,29 €
- reporter le solde disponible soit 42.425,11 € sur l'exercice 2010.

#### **Vote du budget 2010 :**

Le budget 2010 est équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 841.030,38 € et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 3.147.359,27 €. Les principaux travaux inscrits à ce budget sont les suivants :

- \* Restauration de l'Eglise ST PIERRE (2<sup>ème</sup> tranche)
- \* Aménagement de la Grand Rue Nord
- \* Aménagement de la Bibliothèque
- \* Enfouissement des réseaux dans la rue des Charrières
- \* Mise en conformité et accessibilité des salles d'eau à la Maison de Retraite
- \* Procédure de reprise de concessions dans le cimetière
- \* Poursuite des travaux de voirie
- \* Création d'un passage piéton

#### **Taux d'imposition 2010 :**

Reconduction des taux 2009, soit :

- Taxe d'habitation ..... 7,19 %
- Taxe foncier bâti ..... 6,96 %
- Taxe foncier non bâti ..... 23,95 %
- Compensation- relais  
ex taxe professionnelle ..... 7,86 %

#### **Assainissement :**

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 57.490,84 €

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 70.538,12 €

La redevance assainissement est fixée à 0,67 €/M3

Le montant de la prime fixe est à 54,76 €

#### **Lotissements :**

Approbation des budgets 2010 pour le lotissement Les Grandes Vignes et lotissement les Bons Enfants

➤ **Tarif des concessions cimetièrre à compter du 1<sup>er</sup> avril 2010**

concessions trentenaires .....	27 €/M2
concessions cinquantenaires .....	34 €/M2

Les tarifs des concessions dans le columbarium (pour une case) sont ainsi fixés à compter du 1<sup>er</sup> avril 2010 :

15 ans .....	281 €
30 ans .....	507 €

- Approbation d'un avenant aux travaux de restauration de l'Eglise sur le lot 1 Maçonnerie-Pierre de taille
- Approbation d'avenants aux travaux d'extension de la Maison de Retraite
- Approbation d'un avenant au contrat de coordination Sécurité Santé relatif aux travaux de l'EHPAD, auprès de BUREAU VERITAS
- Retient le Bureau d'Etudes DEKRA pour les missions de contrôle technique, coordination Sécurité Santé et attestation ACCESS pour la mise en accessibilité des salles d'eau de la Maison de Retraite pour un montant de 3.876,25 €HT.
- Retient les entreprises suivantes pour les travaux d'aménagement de la Grande Rue :

**LOT 1 – TERRASSEMENTS-VRD-MACONNERIE**

Entreprise BOILIVEAU pour un montant de 150.976,15 €HT, soit 180.567,47 €TTC

- **LOT 2 – ESPACES VERTS**

Entreprise VIVATIS pour un montant de 3.840,80 €HT, soit 4.493,60 €TTC

- **LOT 3 :PASSERELLE**

Entreprise SLE – avec la variante passerelle bois- pour un montant de 15.829 €HT, soit 18.931,48 €TTC.

- Retient le Bureau d'Etudes HYDRAULIQUES ENVIRONNEMENT d'Angoulême pour la Maîtrise d'œuvre de la construction de la nouvelle station d'épuration, pour un montant de 21.200 €HT pour une station filtre roseaux ou 29.600 €HT pour une station boue activée.
- Restitution du logement de fonction de la poste à la Commune, et mise en place d'un nouveau bail commercial à compter du 1<sup>er</sup> juin 2010.